

# FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022

## CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

### DÉLÉGATION DE CÔTE-NORD



## APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à la Fédération québécoise d'athlétisme ainsi qu'au partenaire régional URLS Côte-Nord pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par la FQA, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Marco Morin ([amarlou@telus.net](mailto:amarlou@telus.net))

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1. ENDROIT ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

Stade Claude-Ferragne, Ville de Laval, du 22 au 26 juillet 2022

### 1.2. DATES IMPORTANTES

*Pour être admissible à une sélection sur l'équipe régionale, vous devez participer à au moins un événement régional de qualification.*

DATE	DESCRIPTION	ENDROIT
du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 3 juillet 2022	Période de réalisation des standards d'inscription (voir tableau en annexe)	
28 et 29 mai 2022	Premier événement régional de qualification : Championnats régionaux scolaires du RSEQ Côte-Nord	Sept-Îles
11 et juin 2022	Deuxième événement régional de qualification : Championnats provinciaux scolaires du RSEQ	Rivière-du-Loup
2 et 3 juillet 2022	Troisième événement régional de qualification : Championnats Québécois FQA	Laval
à confirmer	Réunion du comité de sélection régional	
5 juillet 2022	Fermeture des inscriptions à la Finale des Jeux du Québec	
à confirmer	Soirée pré-départ	à confirmer
22 juillet 2022	Arrivée des délégations à la Finale des Jeux du Québec	Ville de Laval
23 au 26 juillet 2022	Dates de compétition	Ville de Laval
26 juillet 2022	Retour des délégations	

# FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022

## CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

### 1.3. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

30 athlètes et 5 entraîneurs

Chaque athlète peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.

Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

Le standard d'inscription (tableau de la dernière page) sera exigé aux athlètes qui seront inscrits à plus d'une épreuve individuelle, les athlètes étant autorisés à s'inscrire à une épreuve individuelle (une seule) où ils n'auront pas atteint de standard :

- inscription à une seule épreuve individuelle : pas de standard d'inscription exigé;
- inscription à deux épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans l'une des deux épreuves;
- inscription à trois épreuves individuelles : standard d'inscription exigé dans deux des trois épreuves.

Contrairement aux épreuves individuelles, les épreuves combinées (i.e. heptathlon et décathlon) nécessiteront obligatoirement l'atteinte du standard d'inscription.

### 1.4. ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être né en 2005, 2006, 2007, ou 2008;
- Avoir participé à au moins un événement régional de qualification de sa région;
- Être identifié « Espoir Régional » par la FQA (l'affiliation à la FQA est obligatoire).

### 1.5. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile \* en date du 1<sup>er</sup> mai 2022.

*\* Note : Une personne a, en vertu du code civil du Québec, un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.*

Voir les Normes d'opération des Jeux du Québec pour les règles permettant de déterminer le lieu d'appartenance dans les cas litigieux.

## FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2022 CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

### 2. PROCESSUS DE SÉLECTION

Le comité de sélection régional appliquera le processus suivant pour sélectionner les 30 représentants de la région :

- L'équipe sera sélectionnée lors des Championnats régionaux scolaires de Sept-Îles les 28 et 29 mai 2022. Tous les athlètes ayant établi un standard des Jeux du Québec et qui termineront 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> de leur épreuve seront automatiquement qualifiés.
- Tous les athlètes qui réaliseront les standards des Jeux du Québec lors des Provinciaux scolaires de Rivière du Loup (11 et 12 juin 2022) ou des Championnats Québécois FQA à Laval (2 et 3 juillet 2022) dans les épreuves où des places sont disponibles (i.e. où les deux places disponibles n'ont pas été comblées par des athlètes avec standard) seront qualifiés.
- Pour toutes les épreuves où les standards ne seront pas atteints, les athlètes avec le meilleur pourcentage vs le standard des Jeux du Québec (réalisé lors des Championnats régionaux scolaires) seront sélectionnés pour cette épreuve ou seront qualifiés pour participer aux Jeux du Québec dans cette épreuve.
- Les athlètes de la catégorie juvénile seront considérés en priorité; dans le cas où la délégation ne serait pas complète, les athlètes d'âge cadet pourront compléter l'équipe.
- \*\* Le cas où un athlète cadet aurait préséance sur un athlète juvénile se produirait si aucun athlète juvénile n'atteint le standard d'accès d'une épreuve et qu'un cadet obtiendrait le standard d'équivalence cadet de cette épreuve.

## Standards d'inscription (et équivalences)

Juvenile (U18)	féminin	Juvenile (U18)	masculin
<b>100m</b>	<b>13.4/13.69</b>	<b>100m</b>	<b>11.7/12.01</b>
60m	8.55	60m	7.50
<b>200m</b>	<b>28.0/28.31</b>	<b>200m</b>	<b>24.3/24.58</b>
<b>400m</b>	<b>1:04.9/1:05.12</b>	<b>400m</b>	<b>55.2/55.43</b>
300m	45.8/45.95	300m	39.4/39.59
<b>800m</b>	<b>2:33.15</b>	<b>800m</b>	<b>2:09.74</b>
600m	1:50.41	600m	1:32.61
1000m	3:20.02	1000m	2:49.04
<b>1500m</b>	<b>5:23.35</b>	<b>1500m</b>	<b>4:30.84</b>
1200m	4:08.87	1200m	3:28.60
<b>3000m</b>	<b>11:55.47</b>	<b>3000m</b>	<b>9:55.94</b>
2000m	7:33.18	2000m	6:18.80
<b>100m haies</b>	<b>17.7/18.00</b>	<b>110m haies</b>	<b>17.1/17.39</b>
80m haies	14.4/14.68	100m haies	16.0/16.29
60m haies	10.93	60m haies	9.87
<b>400m haies</b>	<b>1:16.3/1:16.48</b>	<b>400m haies</b>	<b>1:06.0/1:06.21</b>
200m haies	32.1/32.38	200m haies	28.7/28.98
<b>2000m steeple</b>	<b>8:22.94</b>	<b>2000m steeple</b>	<b>7:01.68</b>
1500m steeple	5:41.68	1500m steeple	4:44.09
<b>3000m marche</b>	<b>19:34.95</b>	<b>3000m marche</b>	<b>17:59.29</b>
1500m marche	8:42.59	1500m marche	8:03.25
<b>Hauteur</b>	<b>1.40m</b>	<b>Hauteur</b>	<b>1.65m</b>
<b>Perche</b>	<b>2.00m</b>	<b>Perche</b>	<b>2.65m</b>
<b>Longueur</b>	<b>4.37m</b>	<b>Longueur</b>	<b>5.38m</b>
<b>Triple saut</b>	<b>9.10m</b>	<b>Triple saut</b>	<b>11.02m</b>
<b>Poids 3kg</b>	<b>8.71m</b>	<b>Poids 5kg</b>	<b>10.59m</b>
-	-	Poids 4kg	11.84m
<b>Disque 1kg</b>	<b>21.51m</b>	<b>Disque 1.5kg</b>	<b>27.91m</b>
-	-	Disque 1kg	34.19m
<b>Marteau 3kg</b>	<b>25.67m</b>	<b>Marteau 5kg</b>	<b>28.44m</b>
-	-	Marteau 4kg	31.80m
<b>Javelot 500g</b>	<b>23.84m</b>	<b>Javelot 700g</b>	<b>34.33m</b>
-	-	Javelot 600g	37.09m
<b>Heptathlon</b>	<b>2763</b>	<b>Décathlon</b>	<b>3669</b>
Pentathlon	2021	Pentathlon	1948